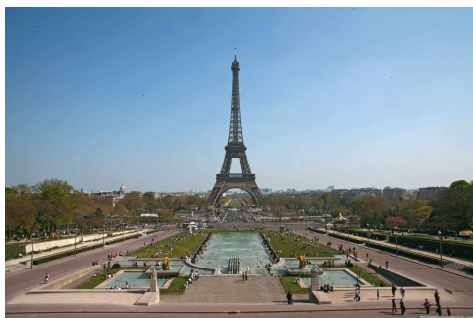




Informations générales

Lycée JEAN-JACQUES ROUSSEAU
2, rue Jean-Jacques Rousseau
95200 Sarcelles
Tél.: 01 39 33 26 00
Courriel : 0950650R@ac-versailles.fr
site : www.lyc-rousseau-sarcelles.ac-versailles

Comment venir ?

En train (à partir de la GARE DU NORD)
Ligne de PERSAN-BEAUMONT, arrêt gare de SARCELLES-SAINT-BRICE

15 minutes à pied...

ou bien : Prendre le bus 133, et descendre à l'arrêt Théodore Bullier.

A l'arrêt en face, prendre le bus 368 Intérieur et descendre à l'arrêt Lycée de la Tourelle.

En R.E.R (Ligne D)

Départ de GARE DE LYON, CHÂTELET, ou GARE DU NORD, direction ORRY-LA VILLE.

Arrêt Gare de GARGES-SARCELLES.

Prendre l'autobus R.A.T.P 368 Extérieur et descendre à l'arrêt Lycée de la Tourelle.

En voiture

Périphérique jusqu'à PORTE DE LA CHAPELLE
Autoroute A 1 direction LILLE

Sortie N 1 direction SARCELLES

Sortie N 16 direction SARCELLES

Première sortie à gauche au feu (avenue de la division Leclerc)

direction Rosiers

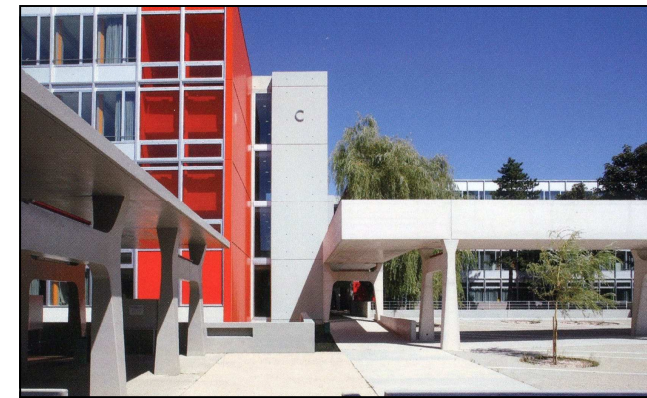
Traverser le centre de SARCELLES-VILLAGE, tout droit jusqu'à la rue Pierre Brossolette, puis prendre à droite rue des Bauves, et à gauche rue Jean-Jacques Rousseau



ESABAC

Baccalauréat

franco-italien



Lycée
Jean-Jacques ROUSSEAU

Sarcelles

QU'EST CE QUE « ESABAC » ?

L'**ESABAC** est une section internationale créée en 2010 à l'image de l'**ABIBAC** franco-allemand ou du **BACHIBAC** franco-espagnol qui permet la double obtention du Baccalauréat (séries L, ES ou S) et de l'Esame di Stato italien par reconnaissance diplomatique et institutionnelle.

Il s'agit d'un projet bi-national français et italien entériné par la signature de l'accord franco-italien le 24 février 2009 à Rome par les ministres de l'Education Nationale des deux pays.



QUI PEUT ETRE CANDIDAT ?

Pour bien réussir dans cette formation, les élèves doivent posséder un bon niveau en italien (niveau A2/B1 du cadre commun de référence européen) et un niveau scolaire satisfaisant dans toutes les disciplines. L'autonomie et la capacité de travail sont également des atouts souhaités compte tenu de la charge de travail supplémentaire induite par la formation. La motivation des élèves doit donc être assurée, mais même des élèves issus d'un enseignement en LV2 pourront réussir dans cette filière.

LA SCOLARITE EN ESABAC

Le cursus ESABAC est une formation qui engage l'élève et sa famille pour les trois ans de la scolarité du lycée.

Les élèves recrutés en section ESABAC sont regroupés dans une classe de seconde et suivent les enseignements de tronc commun avec les autres élèves de la classe, à l'exception de l'histoire-géographie et de l'italien.

Ils suivent en revanche un enseignement dispensé en italien en langue et en littérature (4 heures par semaine) et en histoire-géographie (3 h par semaine). Les programmes d'histoire-géographie sont définis en commun par les autorités compétentes des deux pays, France et Italie.

A l'issue de la classe de seconde, les élèves pourront accéder aux différentes voies d'enseignement général et seront intégrés à une classe en fonction de la série qu'ils auront choisie : littéraire (L), économique et sociale (ES) ou scientifiques (S).

Pendant 3 années (seconde, première, terminale), les enseignements en italien en langue et littérature et en histoire-géographie se substituent, le cas échéant aux mêmes cours en français selon les horaires hebdomadaires ci-dessous :

Classe de seconde :

- Langue, Littérature et Civilisation (4 h)
- Histoire- Géographie et Education Civique (3 h)

Classes de Première et de Terminale (séries L, ES ou S) :

- Langue, Littérature et Civilisation (4 h)
- Histoire-Education civique (4 h)

LES EPREUVES DU BACCALAUREAT

L'élève passe toutes les épreuves de la série dans laquelle il est inscrit et :

- une épreuve écrite d'histoire-géographie en italien.
- deux épreuves de langue et littérature (écrit-oral) en italien.

LES AVANTAGES ET LES OBJECTIFS DE L'ESABAC

La section ESABAC s'adresse à des élèves francophones désirant acquérir une bonne connaissance de la langue et de la culture italienne.

Ils ont ensuite la possibilité de continuer leurs études en CPGE littéraires, économiques et commerciales ou scientifiques, dans les Ecoles de commerce ou de nombreuses filières universitaires sélectives comme les IEP.

Le fait de posséder à la fois le baccalauréat et l'Esame di Stato italien peut également permettre de continuer des études dans une université française ou italienne.

A ce titre, des universités françaises parmi les plus prestigieuses offrent la possibilité d'effectuer une double licence, par exemple en droit ou en sciences économiques.

L'ESABAC permet de se constituer un dossier post-baccalauréat solide et constitue un véritable atout pour le curriculum vitae du candidat.

Au niveau de la capacité d'adaptation (culturelle, linguistique et fonctionnelle) il facilite bien souvent après un cursus de formation supérieure l'entrée dans le monde du travail.